

2024

# Dialogue Citoyen



**AVIS CITOYEN PORTANT SUR LES INITIATIVES SOLIDAIRES DES BRETEILLIENS  
ET BRETEILLIENNES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ACCOMPAGNÉ·ES  
PAR LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**

## I. COMMANDE INITIALE ET CONTEXTE

---

## II. MODALITÉS D'ORGANISATION DU DIALOGUE CITOYEN

- 2.1 Recrutement d'un panel citoyen
  - 2.2 Modalités de travail de février à juin 2024
- 

## III. AVIS CITOYEN

- 3.1 Cadre légal : définitions nécessaires pour penser l'action
- 3.2 Les jeunes accompagnés par le Département, de qui parlons-nous ?
- 3.3 Les initiatives solidaires portées par le Département en 2024
  - 3.3.1 *France Parrainage*
  - 3.3.2 *Familles solidaires (Mineur-es non accompagné-es)*
  - 3.3.3 *Premières impressions des membres du Dialogue citoyen*
- 3.4 Bénéfices, limites, freins par types de publics :
  - 3.4.1 *Les jeunes*
  - 3.4.2 *Les bénévoles (parrains ou marraines)*
  - 3.4.3 *Les professionnel·les (agent-es départementaux.ales)*
  - 3.4.4 *Les parents : qu'est-ce que cela apporte aux jeunes mais aussi aux familles ?*
- 3.5 Nos préconisations
  - 3.5.1 *Un impératif : mettre en place le mentorat*
  - 3.5.2 *Temporalité des actions futures à mener*
    - *Mettre en place une stratégie de communication plus ciblée*
    - *Dans le déroulé des parrainages*
    - *A l'issue des parrainages*

## I • COMMANDE INITIALE

La commande initiale de l'exécutif départemental portait sur **«Comment encourager les initiatives solidaires des Breilliens et Breilliennes pour les enfants et les jeunes accompagné-es par le Département d'Ille-et-Vilaine ?»**  
Un groupe projet de techniciens et techniciennes, en charge du suivi des dispositifs de parrainage existant au Département s'est réuni à 3 reprises pour préciser l'objet de travail.

Ce groupe projet, coordonné par l'équipe démocratie participative était composé de représentant-es :

- De la mission droits-protection de l'enfant
- Du service pilotage de l'offre d'accueil de la protection de l'enfance
- De la mission coopération internationale
- De la direction de la communication

Ce groupe projet a identifié des axes de réflexion pour détailler la question liminaire, afin de faciliter le cadrage aux membres du Dialogue citoyen :

- Comment informer le public de l'existence de ces dispositifs ?
- *Comment donner envie de devenir parrain ou marraine d'un.e jeune mineur.e ?*
- *Qu'est-ce que cela apporte aux jeunes mais aussi aux familles ?*
- *Quel(s) dispositif(s) mettre en place pour favoriser les échanges entre les familles accueillantes ?*
- *Comment mieux accompagner ces familles ?*
- *Comment renforcer, structurer et rendre plus visible le réseau des familles solidaires ?*

Celles-ci ont été des clés d'entrée dans le déroulé du dialogue citoyen, mais comme ce dispositif relève d'une démarche de co-construction, la production dans l'avis citoyen final n'est pas nécessairement une réponse précise et détaillée à chacune de ces questions.

## II • MODALITÉS D'ORGANISATION DU DIALOGUE CITOYEN

### 2.1. Recrutement d'un panel citoyen

Un panel de citoyen.nes breillien.nes a été constitué à l'été 2022, par un prestataire spécialisé dans le recrutement de mini-publics pour des démarches de concertation. L'objectif visé était de recruter 24 citoyen.nes sur la base de critères établis pour réunir des habitant-es de divers horizons (parité, âge, genre, formation, catégorie socio-professionnelle, lieu d'habitation).

L'équipe de recrutement a travaillé un cumul de 145 heures sur la mission et a cherché à joindre 2 642 personnes, dont 1/3 a pu être contacté.

260 habitant-es ont manifesté un intérêt pour la démarche, après présentation par l'équipe. Si près des 2/3 d'entre elles ont déclaré ne pas pouvoir se mobiliser par manque de disponibilité, ce sont toutefois 96 personnes qui auront reçu un courriel d'information, demandé à être rappelées et à avoir eu des échanges avec l'équipe.

Un collectif de 19 personnes avait confirmé préalablement au 1er atelier (par téléphone et mail), mais seules 10 personnes se sont présentées lors de la réunion d'installation du Dialogue citoyen et ont participé aux auditions. Mais, dans le déroulé de la démarche, certain-es ont abandonné, ne pouvant plus se libérer. Au final, 6 membres actifs ont contribué à l'écriture de l'avis citoyen.

## DIALOGUE CITOYEN • 2024

**Membres du collectif ayant participé jusqu'à la rédaction de l'avis citoyen :**

- Fabrice BELLOIR
- Moussa DEME
- Pascale DOSSMANN
- Valérie HENRY
- Aimée HUCHET
- Élisabeth REGENT

> Sur un collectif total de 10 citoyen.nes « recruté.és »

**Animateur de la démarche :**

Xavier PEZERON  
(Direction de la citoyenneté - Démocratie participative)

### 2.2 • Modalités de travail de février à juin 2024

Tous les ateliers de travail ont eu lieu le samedi en journée, afin de favoriser une présence en continu des participant·es. Les dates des 2 premiers ateliers avaient été définies dès la phase de recrutement pour assurer une présence des participant·es.

L'organisation des autres temps s'est faite en concertation avec les membres du collectif citoyen.

Travail à distance via un outil numérique collaboratif : dès le départ, il était prévu une utilisation de l'outil collaboratif Teams pour le partage de documents et pour permettre à chaque membre du collectif de contribuer au document de travail.

#### Phase d'appropriation du sujet :

- La réunion de lancement a eu lieu le samedi 17 février 2024. Elle avait pour objet d'introduire la démarche de concertation et de faire monter en compétences le collectif.
- Cette réunion a été introduite par Mme Bouton, Vice-Présidente en charge de la démocratie participative.
- Une présentation à 3 voix par les services du Département de l'aide sociale à l'enfance et des dispositifs de parrainage en place au Département.



Le second atelier a eu lieu le samedi 16 mars 2024 avec :

- L'audition de l'association France parrainage (présentation par une salariée et témoignage d'une bénévole).

- Une table ronde avec 7 familles solidaires, le Président de Repairs 35 et les membres du Dialogue citoyen.



- Le dernier atelier en présentiel s'est tenu le 13 avril 2024 avec l'audition de l'association Proximité (présentation par une salariée et témoignage d'une bénévole).

### Co-construction du contenu de l'avis citoyen :



- Un temps en commun le 25 mai 2024 de formalisation de la trame du document, a permis de travailler à l'élaboration du canevas de l'avis citoyen.
- La phase de co-construction du contenu de l'avis citoyen s'est déroulée par la suite à distance grâce à l'outil numérique collaboratif Teams avec un temps intermédiaire en visio-conférence. Chacun.e a pu prendre connaissance des divers documents pour relever des éléments de diagnostic sur l'existant et de perspectives à relever pour l'avenir.

### III. AVIS CITOYEN

#### 3.1 Cadre légal : définitions nécessaires pour penser l'action

Il ressort des auditions que le cadre de définition diffère selon les acteurs et actrices, entre parrainage et mentorat. Les termes et leur portée diffèrent aussi selon les acteurs et actrices et les bénévoles.

Les membres du Dialogue citoyen considèrent qu'il serait judicieux pour tou.tes (enfants, parents, citoyen.nes, bénévoles, acteurs et actrices institutionnel.les ou associatifs) d'harmoniser les éléments de définition de ce que recouvrent ces appuis aux jeunes.

Sur cette base, il nous semble que les outils de mobilisation pourraient permettre de mieux toucher les publics concernés, en étant soucieux de l'équilibre sensible de ces dispositifs portant sur l'engagement bénévole.

Selon nous, la possibilité du maintien de l'internalisation du parrainage à destination des jeunes mineur-es non accompagné-es (MNA) doit être clarifiée pour l'avenir.

En effet, la lecture des décrets de février 2024 (encadrant le parrainage et le mentorat) par le service juridique du Département conclut à la possibilité de réaliser le parrainage par le service de l'Aide sociale à l'enfance dans le respect de la charte mentionnée à l'article L. 221-2-6 du code de l'action sociale et des familles lorsqu'aucune association n'a pas la capacité d'assurer la mise en œuvre d'un parrainage.

#### 3.2 Les jeunes accompagné-es par le Département, de qui parlons-nous ?

Selon le Code de l'action sociale et des familles (CASF 2016), la protection de l'enfance vise :

- à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant,
- à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social,
- à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.

À ce titre, les objectifs portés par les dispositifs de parrainage ou de mentorat sont tout à fait dans la continuité de ces principes, quel que soit le statut du ou de la mineur.e confié.e à l'Aide sociale à l'enfance (dont les mineur-es non accompagné-es) :

- Placement physique
- Placement à domicile
- Service accueil de jour

Ainsi en 2023, les chiffres communiqués ont identifié :

4 009 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance dont :

- 873 mineur-es non accompagné-es (MNA)
- 663 accueil provisoire de jeunes majeur-es (APJM)

#### 3.3 Les initiatives solidaires portées par le Département en 2024

Deux dispositifs de parrainage existent à ce jour à l'initiative du Département :

##### 3.3.1 France Parrainage

**Nos constats généraux :**

La procédure est longue (au moins 3 entretiens) avant la mise en place du parrainage.

En cela, elle se distingue du service départemental qui gère le dispositif Familles solidaires, ou de l'association Proximité également auditionnée, qui font preuve d'une plus grande réactivité.

## Ce qui est problématique, ce qui pose question selon nous :

- Le rayon d'action de l'association est principalement sur Rennes et sa couronne ainsi que Saint-Malo et sa périphérie ; les zones rurales du département sont très peu représentées.
- Différences quant aux délais pour activer le parrainage : de 2 à 3 mois en moyenne jusqu'à 1 an pour France parrainage et 1 mois maximum pour Proximité ;
- Une seule convention signée avec une association pour le parrainage des enfants Bretiliens.

### 3.3.2 Familles solidaires (Mineur-es non accompagnés-es)

#### Nos constats généraux :

- Le dispositif est porté directement par le Département.
- Les familles solidaires sont totalement bénévoles.
- « Familles solidaires » : dans les faits, cela peut aussi bien être une personne seule qu'un couple, avec ou sans enfant.

## Ce qui est problématique, ce qui pose question selon nous :

- **Manque de familles solidaires volontaires** : *“Pour l'ensemble des jeunes MNA qui sont pris en charge par le Département, on s'aperçoit du manque de familles, on est dans la frustration de ne pas pouvoir pour l'instant répondre aux jeunes demandeurs.”* (service gestionnaire)
- **La communication, la diffusion de l'information partout sur le département** et à travers différents supports pour trouver davantage de familles solidaires :  
*“Moi la seule communication dont j'ai eu connaissance, c'était par écrit, dans la revue Nous Vous Ille, en fait c'était un petit encart. Je trouve que ce n'est pas suffisamment expressif”.*  
*“Il faut être au plus près des territoires, peut-être délocaliser l'information via je ne sais pas des centres sociaux, des CCAS, des mairies, enfin je n'en sais rien moi. Et montrer qu'en fait ce n'est pas un truc qui n'existe qu'à Rennes, mais que l'on délocalise.”* (Famille solidaire)
- **La perception par certain-es professionnel·les que ce n'est pas nécessaire** : *“ Pour les travailleuses et travailleurs sociaux, il y a aussi un enjeu de faire confiance à un tiers citoyen, et je peux vous dire qu'au début ça a été compliqué, parce qu'ils n'y croyaient pas. Ceci n'est plus le cas aujourd'hui, ils ont conscience de ce que le parrainage apporte aux jeunes”.*  
Par ailleurs, les mouvements de personnels dans les équipes éducatives des établissements qui accueillent les mineur-es non accompagnés-es ne permettent pas de maintenir une vigilance constante pour promouvoir ce dispositif.
- **Le rapport à l'engagement** qu'implique cette forme de bénévolat : *“Le plus grand frein c'est l'engagement sur le long terme, parce que c'est de l'humain.”* (Famille solidaire).

## Ce qui est intéressant, à retenir selon nous :

- **La souplesse et la facilité de la procédure de mise en contact** entre les mineur-es non accompagnés-es et la famille solidaire au moment de la mise en relation initiale, ainsi que pour les rencontres suivantes.
- **La dynamique de partage, de rencontres de cultures différentes** :  
*« Nous on a beaucoup axé l'accompagnement initial, au départ c'était autour de repas par exemple, de la vie quotidienne, ce n'est pas sur certaines formalités ou sur certaines démarches, là ce sont les professionnel·les qui vont l'accompagner. Mais c'était répondre aussi à ces questions, à ces interrogations partager aussi avec lui des choses de son pays, de son histoire. S'il avait envie de de nous dire ou s'il a envie de d'en parler. De sa culture, de sa religion, de notre religion. C'est du partage »* (Famille solidaire)
- **La liberté donnée aux familles comme aux jeunes mineur-es non accompagnés-es dans le choix des modalités de rencontres et du rythme des rencontres.**  
*« Il y a d'abord et avant tout l'histoire de leur donner la possibilité de rencontrer des gens, pour après qu'un lien se construise et qu'après ils puissent partager des temps, des moments. Et puis alors là, on peut le définir à l'infini et en fonction de la personnalité, de là où on est le jeune. »* (Famille solidaire)
- **La collaboration entre les professionnel·les qui accompagnent les jeunes mineur-es non accompagnés-es et les familles** : *“Il faut tout ce maillage autour de lui” “ [...]“on a construit le dispositif sur ce que vous dites, c'est à dire la complémentarité, chacun.e a sa place, et chacun.e contribue aux besoins de l'enfant.”* (Famille solidaire)

### 3.3.3 Premières impressions des membres du Dialogue citoyen

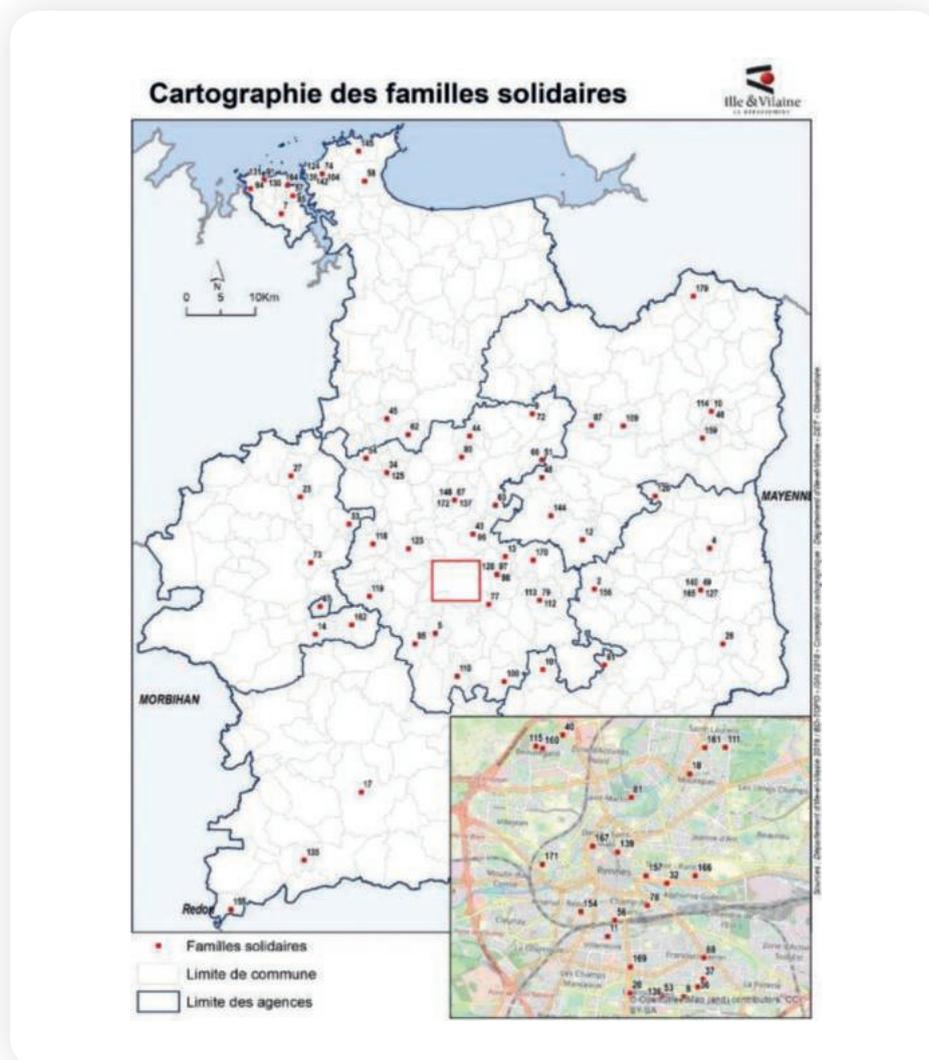
Nous, membres du Dialogue citoyen avons été tous étonnés du nombre très peu élevé de jeunes bénéficiant de ces actions de parrainages.

Pour mieux nous représenter la disparité d'implantation des parrainages, nous avons sollicité une cartographie comparative.

**Jeunes issu-es de l'Aide sociale à l'enfance France Parrainage** : 15 parrainages actifs mi-2024 pour 4 009 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, soit moins de 1%.

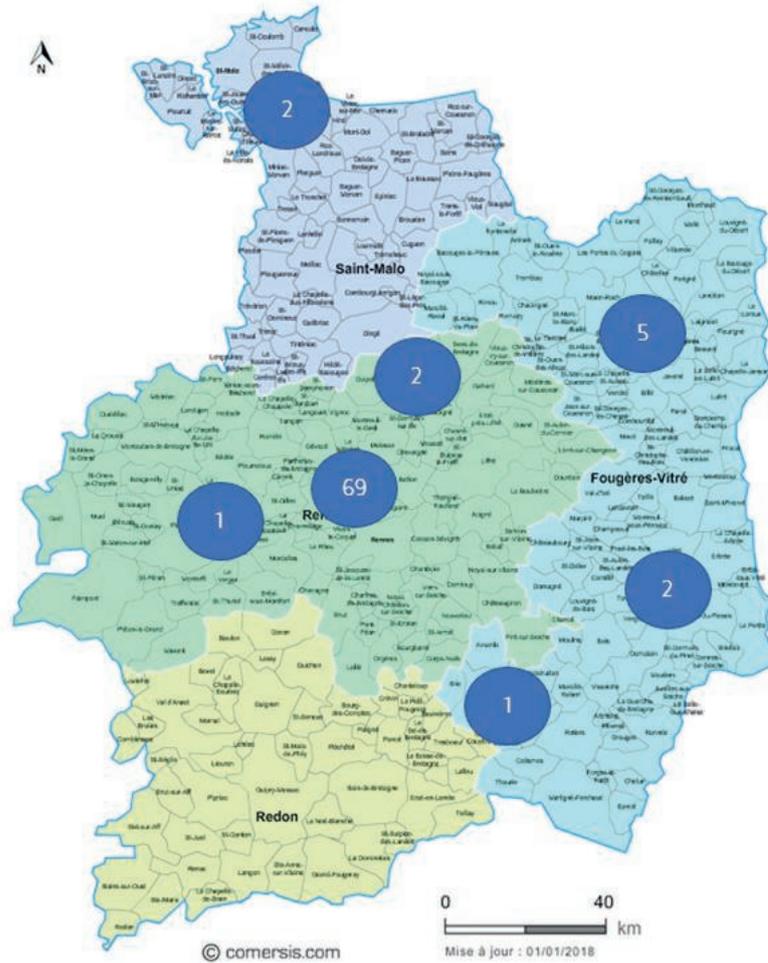
**Jeunes mineur-es non accompagnés Familles solidaires** : 87 parrainages en cours pour des mineur-es non accompagnés pour 873 mineur-es non accompagnés (MNA), soit près de 10%.

#### CARTE FAMILLES SOLIDAIRES : DONNÉES RECUEILLIES EN 2021



# FRANCE PARRAINAGE : DONNÉES AU MOIS DE JUILLET 2024

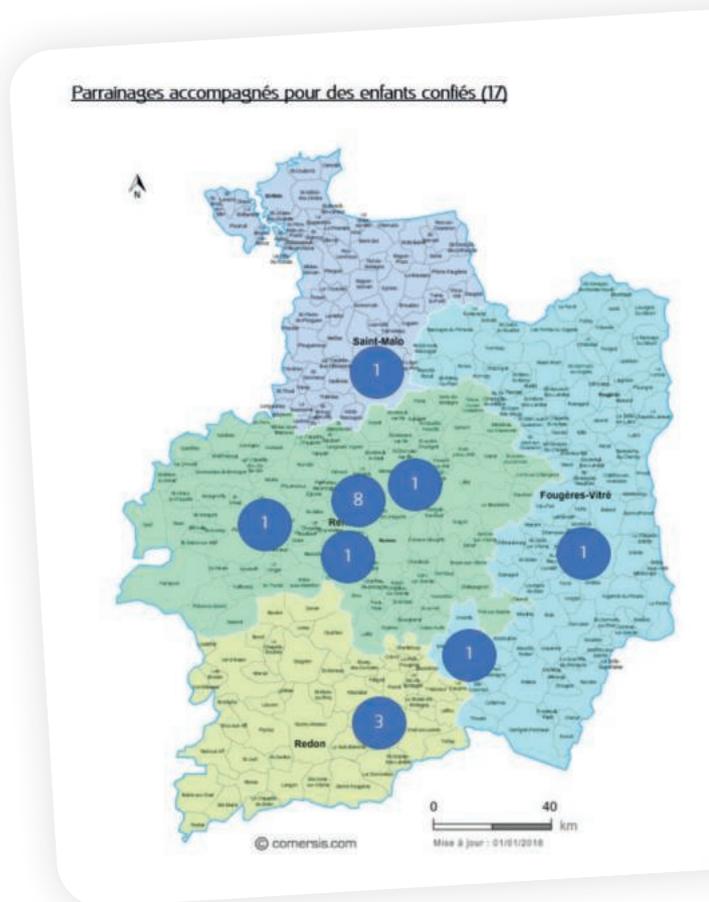
## Parrainages accompagnés pour des enfants en prévention (82)



### Liste des Centres départementaux d'action sociale (CDAS) ayant une référence active en 2024 pour les enfants confiés :

#### - PAYS DE RENNES

- CDAS Couronne rennaise sud
  - CDAS Couronne rennaise est
  - CDAS Maurepas-Patton
  - CDAS Cleunay Saint-Cyr
  - CDAS Villejean Saint-Martin
  - CDAS Francisco-Ferrer - Le Blosne
- CDAS du Pays de Brocéliande  
- CDAS du Pays de Combourg  
- CDAS du Pays de la Roche aux Fées  
- CDAS du Pays de Vitré  
- CDAS du Semnon



### 3.4 Bénéfices, limites, freins par types de publics :

Les éléments ci-dessous résultent des auditions et témoignages qui ont pu nous être rapportés aux membres du Dialogue citoyen. Ce qui relève des publics jeunes, professionnel·les et parents est issu des témoignages des bénévoles ou des associations.

#### 3.4.1 Les jeunes

- Comme constaté précédemment, très peu de jeunes accompagné·es par les services départementaux sont bénéficiaires des dispositifs de parrainages.
- Enjeu à faire perdurer cela au-delà des seules institutions (perdurer quand bien même il ne bénéficie plus d'un accompagnement, au-delà des seules mesures éducatives).
- L'un des bénéfices souvent cité dans les témoignages est l'ouverture que permet le parrainage et incidemment le fait de permettre au jeune de développer un réseau d'appui.

« La complexité, c'est qu'aujourd'hui, la réalité de la protection de l'enfance, c'est qu'on a beaucoup d'enfants placé·es, déplacé·es, en rupture de lieu d'accueil, qui ne sont pas stabilisé·es toujours géographiquement et qui ont besoin pour autant de liens durables, stables, réconfortants. » (Agent départemental).

« Et c'est ça qui est beau, lui laisser de la place, le laisser s'exprimer. Parce que tout le long de leur parcours, ils ont des professionnel·ls qui les regardent, avec leurs difficultés, leurs parcours, leurs traumatismes et là vous leur laissez de l'espace. C'est ça qui est chouette pour ces jeunes-là. Pour eux, c'est tout ce qu'il faut » (Repairs 35)

### 3.4.2 Les bénévoles (parrains ou marraines) :

Des freins de divers ordres ont pu être exprimé lors des entretiens, et nous avons relevé les éléments suivants :

- **Ne pas remplacer les parents** : « *Je me suis interrogée aussi sur mes motivations par rapport au fait que ce soient des jeunes étrange.ères. Je pense que le fait d'être marraine et non pas famille d'accueil, ça nous convient très bien aussi, parce que j'ai moi aussi des enfants. J'ai la motivation d'aider les enfants, mais je n'ai pas envie d'être une mère de substitution pour des enfants. Je pense que ça m'effraie peut-être.* » (Famille solidaire)
- **La peur de l'engagement** : « *Vous, ne prenez pas un enfant chez vous, ce n'est pas une adoption. Vous donnez de l'attention : vous pouvez aussi bien téléphoner que de vous rencontrer pendant 1 ou 2 mois, qu'est-ce que cela peut faire ? Et puis ils ont des demandes on ne peut plus modestes. Quand le jeune me demande de l'emmener à Saint-Malo, c'est gérable !* » (Famille solidaire)  
« *Je trouve qu'aucun.e enfant ne doit souffrir, aucun.e. Donc si je peux apporter un petit peu ma pierre à l'édifice, ne serait que pour un.e. Ce n'est pas toujours évident, parce que tout le monde a des expériences extraordinaires. Mais le jour où Mohamed m'a dit, on dirait ma mère, et bien là il m'a fait un super compliment.* » (Famille solidaire)
- **La barrière de la langue pour certain-es dans le fait de devenir parrain ou marraine d'un.e jeune Mineur-es non accompagné-es** : cela peut être une barrière psychologique préalable au parrainage autant que pratique durant celui-ci.  
« *Donc c'était naturel pour nous d'accueillir. On a lu l'article dans le Nous Vous Ille. Bon, on s'est dit on y va, on n'y va pas ? Parce que ce n'est pas évident, il y a la barrière de la langue* ». (Famille solidaire)

Les services départementaux nous avaient invités à une double réflexion :

- **Quel(s) dispositif(s) mettre en place pour favoriser les échanges entre les familles accueillantes ? Comment mieux accompagner ces familles ?**

L'éloignement géographique au sein du département entre les bénévoles et les jeunes nécessite d'avoir des modalités de réponses diverses et à la carte.

#### Nos recommandations ou points d'attention :

Différents outils ou rencontres seraient à envisager selon nous, à la carte et selon les attentes de participants :

- Groupe WhatsApp
  - Forums
  - Foire aux questions (FAQ)
  - Utiliser un outil spécifique, une application plus adaptée
  - Développer des partenariats avec des structures culturelles, sportives ou autres
  - Engagement des services culturels ou sports des communes et villes
  - Rencontres conviviales diverses et variées
  - Développer le tutorat des nouveaux parrains et marraines
- **Comment renforcer, structurer et rendre plus visible le réseau des familles solidaires ?**

#### Nos recommandations et points d'attention :

- Le témoignage est un facteur puissant d'adhésion et de communication, cependant les familles solidaires ne sont pas toujours à l'aise pour relayer leur propre engagement.  
« *On en parle à nos amis et à nos collègues. Mais c'est même difficile d'en parler quelquefois, de le dire, parce que c'est notre vie intime aussi, d'intégrer de nouvelles personnes dans notre famille. Donc ce n'est pas spécialement évident d'en parler. Ce n'est pas pour autant qu'on va aussi diffuser comme on aimerait diffuser le message* ».
- Faire davantage de communication, mais surtout plus ciblée sur le monde rural. De plus, cette communication ne doit pas reposer uniquement sur des supports (flyer, site internet, etc.) car ceux-ci ne permettent pas de susciter l'intérêt ou de faire comprendre mais qu'elle s'accompagne de rencontres avec les citoyens.nes pour des échanges et apporter des réponses aux idées reçues.
- Revoir le terme de "familles solidaires" qui n'est peut-être pas suffisamment explicite pour le grand public.

### 3.4.3 Les professionnel·les du Département

Certain·es professionnel·les de terrain ne voient pas nécessairement de prime abord le sens et la complémentarité que peut apporter le parrainage dans le prolongement de leurs propres missions.

Pour autant, cette complémentarité, cette dynamique positive d'entraide peut être un moteur dans certaines situations que rencontre le ou la jeune.

#### Témoignage d'une famille solidaire :

*« Il faut que chacun.e ait sa place aussi. La famille de parrainage, elle a sa place, et puis l'institution, elle a sa place. Les professionnel·les, ils et elles ont leur rôle, donc il faut faire attention aussi que chacun.e puisse effectivement tenir son engagement avec certain·es de manière professionnelle ».*

*« On s'entendait très bien avec son éducatrice référente. On travaillait ensemble, mais à un moment, elle vivait trop difficilement les rendez-vous à la préfecture, c'était très compliqué. Et on a réfléchi tous ensemble à la stratégie. Et mon mari a dit si tu veux je vais y aller. C'était d'un commun accord. Mais il était tellement pétrifié et on n'a rien dit. « Mais écoutez, je ne comprends pas là, parce qu'il y a toutes les pièces ? ». La personne est aller voir son chef de service et cela s'est réglé. Donc c'était d'un commun accord. Jamais, on aurait pris l'initiative de faire tout ça. Donc ce n'est pas systématique, mais si le ou la jeune le souhaite et que ça a du sens, on partage avec leur éducateur référent ».*

*« Le ou la bénévole travaille avec des professionnel·les, forcément, mais il faut qu'il ou elle sache rester à sa place, il faut qu'il ou elle ait l'humilité de rester à sa place de bénévole. Il ou elle ne remplacera aucun.e professionnel.le, parce que nous n'avons pas la formation etc. Nous agissons avec notre cœur et avec notre expérience. Ce qui compte c'est la complémentarité ».*

### 3.4.4 Les parents : qu'est-ce que cela apporte aux jeunes mais aussi aux familles ?

#### Nos constats généraux :

#### Les témoignages recueillis nous ont permis d'identifier des apports pour ces publics :

- **Pour le ou la jeune :** le parrainage peut aider le ou la jeune à grandir, par une meilleure intégration sociale, retrouver ou trouver la confiance en l'autre, partager des moments agréables, ouvrir le champ des possibles, sortir de son isolement, des opportunités d'apprendre, un soutien affectif..  
*“Mais quand N..... venait à la maison, c'était pas pour nous parler de ses parents. C'était pour passer du temps avec nos enfants, jouer au ballon, aller dans le square, dans le lotissement pour aller jouer avec la petite voisine et justement essayer de faire en sorte qu'il passe une belle journée etc.” “Allez au terrain de foot, voir un match au Stade Rennais avec mon mari et une de mes filles. C'est ça le parrainage, c'est tout ça, c'est cuisiner, faire du bricolage, enfin il y a plein, plein de bons moments”.* (Bénévole de France parrainage)
- **Pour les parents :** permettre à certains de souffler, de savoir que leur enfant est auprès de personnes bienveillantes qui lui ouvrent de nouveaux horizons  
*« Le placement des enfants, l'accompagnement et la prévention est très compliqué auprès des familles d'origine. Si le projet de parrainage n'est pas impliqué par les familles d'origine, si l'enfant n'investit pas le truc, on fait du mal à tout le monde, et les institutions n'ont pas la capacité de faire »* (Bénévole).  
*“Moi je ne voyais pas refuser à un parent, qui confie son enfant à un autre adulte, ou aux frères et sœurs, de voir l'endroit où le jeune va passer un week-end, une journée, même si FP (ndlr : France Parrainage) est garant. J'ai toujours dit aux parents quand ils venaient en réunion d'info, que les plus méritant·es, ce ne sont pas les parrains et les marraines, c'est les parents ! Parce que venir dire, je veux que mon enfant aille dans une autre famille, que je ne connais ni d'Eve ni d'Adam, et bien moi je leur tire mon chapeau !”* (Marraine chez France parrainage)  
*“Sur l'Ille-et-Vilaine 3/4 des familles qui sont des familles monoparentales (souvent des mères seules). Donc en fait le parrainage en même temps qui permet à l'enfant de créer d'autres liens, d'avoir d'autres figures d'attachement, permet également aux parents de se reposer, de faire d'autres activités”.*  
(France Parrainage)

## 3.5 Nos préconisations

### 3.5.1 Un impératif : mettre en place le mentorat

Mettre en place le mentorat serait se mettre en conformité du Décret de février 2024, mais au-delà de cet aspect réglementaire, cela peut apporter, selon nous, une complémentarité de réponses aux situations des jeunes par un soutien affectif mais aussi à l'insertion professionnelle.

**Sur le parrainage-mentorat tel que développé par l'association Proximité, voici des éléments qui ressortent de l'audition, et qui sont pour nous intéressants à retenir :**

- Parrainage, mentorat, tutorat
- Les rencontres filleul.le, famille, référent.e, parrain et marraine se font en dehors du domicile, dans un lieu neutre, et sur des horaires préfixés
- Le parrain ou la marraine est issu.e du monde du travail : il ou elle devient bénévole sur la base de son statut, d'une qualification, d'un réseau qu'il ou elle peut aisément identifier et transmettre au jeune.
- Partenariat, mécénat avec des entreprises, institutionnel·les, associations...
- Sensibilise des publics diversifiés, au sein de ces structures et donc de potentiel·les bénévoles.
- Cela permet un soutien financier pour l'association
- La localisation des points de rencontres dans les collèges, lycées
- La rencontre entre des jeunes accompagné·es et des écolier·es ou des lycé·ennes permet de faire connaître le mentorat. Les temps d'échanges sont fixés sur un site permettant les échanges entre familles également.
- Temps festifs, ateliers collectifs qui favorisent la rencontre entre jeunes et aussi entre les bénévoles.

### 3.5.2 Temporalité des actions futures à mener

En amont de la mise à plat des démarches de parrainage, pour nous, la question se pose d'améliorer la perception du parrainage. Cela passe par les outils de communication mais aussi par la sémantique, comme précisé ci-après. La hiérarchie des éléments ci-dessous, et leur temporalité sera à graduer en fonction des capacités d'action du Département et de l'articulation entre ces actions.

#### • Mettre en place une stratégie de communication plus ciblée

**La communication est un élément incontournable, afin de répondre à cette double question :**

- > *Comment informer le public de l'existence de ces dispositifs ?*
- > *Comment donner envie de devenir parrain ou marraine d'un.e jeune mineur.e ?*

#### a) L'existant tel que nous le percevons

**Nos constats généraux :**

- Ces dispositifs de parrainage ne sont pas encore assez connus du grand public. Des témoignages de bénévoles attestent du caractère accidentel de l'information qui leur est parvenue (par le biais d'un tiers, d'une rencontre, qui n'est pas toujours la résultante d'une communication directe, même si le journal Nous Vous Ille a souvent été cité dans les témoignages).
- Il semble y avoir une difficulté à toucher les jeunes parrains et marraines (20-40 ans)
- L'information est difficile à trouver pour certain·es
- Le coût de la communication de France parrainage semble très important (surtout mis en rapport du nombre de bénévoles identifié·es)
- La communication sur les mineur·es non accompagnée·es est perçue comme trop administrative.

### Ce qui est problématique, ce qui pose question selon nous concernant les familles solidaires :

- L'utilisation du mot famille pour le parrain ou la marraine sans préciser tout de suite que cela peut aussi concerner une personne seule.
- Changer la mise en forme du flyer dans son graphisme et ses couleurs qui font penser à un flyer pour des prestations sociales et supprimer le paragraphe concernant l'accueil solidaire, qui peut aussi être un frein à l'engagement des personnes.

### b) Nos préconisations de fond

#### Valeurs à mettre en avant :

- Mettre en exergue des valeurs tels que le partage, l'ouverture, le respect.
- Motivation = envie : il faudrait davantage susciter l'envie de vouloir aider, car cela ne requiert ni compétences préalables ni engagement indéterminé.
- Mettre en avant les aspects émotionnels, relationnels.
- Identifier et mettre en perspective les bénéfices mutuels.
- Évaluer l'impact positif de cette action pour les participant·es mais aussi pour le territoire.

#### Terminologie :

Clarifier le terme **“famille”** ou trouver une alternative indiquant que le ou la bénévole peut aussi être une personne isolée. Ainsi, les termes employés comme « famille » pour les familles solidaires n'est peut-être pas parlant pour le plus grand nombre. Une des membres de notre collectif, qui est à la retraite, nous a fait part qu'avant de participer à la démarche, jamais elle n'aurait pensé se proposer, car elle vivait seule et projetait sur le terme « famille » un collectif d'individus.

Il faudrait identifier une variété de formulations alternatives, et procéder à un test de perception sémantique auprès de publics acteurs et actrices du dispositif mais aussi de potentiel·les bénévoles avec une double finalité :

- s'assurer de la clarté et la compréhension des termes ;
- évaluer l'envie que cela peut susciter d'agir.

#### Nos recommandations ou points d'attention :

##### Communiquer auprès des professionnel·les et structures relais :

- **Diffuser une information aux structures.** Ainsi, par exemple, le changement récurrent dans les équipes éducatives des établissements qui accueillent les mineur·es non accompagné·es nécessite une communication régulière sur le dispositif. Aussi tout·e nouvel·le entrant·e devrait être sensibilisé·e au parrainage, à l'intérêt que cela peut représenter dans l'accomplissement de ses missions et au rôle qu'il ou elle peut jouer pour en faire la promotion.

##### Donner envie de devenir bénévole :

- **Mettre en avant les histoires inspirantes :** sur la base de cas concrets, de témoignages, impacts de vie (entendre des bénévoles qui sont déjà passé·es par-là, afin de faire venir d'autres personnes.  
« Je pense que le fait d'avoir quelqu'un dans son entourage qui le fait et qui en parle de façon totalement décomplexée, c'est pour ça que l'aspect témoignage je pense, est vraiment très important. C'est ce qui fait que c'est vivant ».
- **Souligner les bénéfices mutuels** (enrichissement personnel/ impact sur le ou la jeune)  
« Malgré tout, il y a une réalité qu'on ne peut que constater, celle que dans certains lieux culturels il n'y a que nos jeunes que l'on amène lors de sorties qui sont de couleur. Et non, si on n'est pas avec eux ils n'y vont pas, ils n'y vont pas parce qu'ils ont peur. Mais il faut leur donner les informations, les accompagner pour les rassurer parce que comme vous disiez, ils ne connaissent pas les codes et ça fait très peur » (Famille solidaire).

## Faciliter le processus d'engagement :

- Fournir des informations claires et détaillées
- Donner à voir que l'engagement du parrainage se base sur les centres d'intérêts avant qu'il ne commence pour assurer une affinité d'objectifs entre le ou la bénévole et le ou la jeune.
- Afficher des procédures qui autorisent le ou la bénévole et le ou la jeune à percevoir sereinement le parrainage en amont par une rencontre informelle. Exemple : favoriser des temps intermédiaires d'interconnaissance avant de valider le parrainage, utiles pour le ou la jeune et pour le ou la bénévole.

*« Pourquoi, on ne fait pas venir des gens volontaires, des gens comme moi, dans des lieux où ces enfants ils sont quelque part (ils ou elles sont peut-être dans des familles d'accueil, dans des foyers, je n'en sais rien), mais comme ça toutes les semaines on vient passer 1 heure ou 2, on lit des histoires, que l'enfant s'habitue à la personne. Je ne comprends pas même que des professionnel·les de l'enfance s'en étonnent. » (Famille solidaire).*

- **Dédramatiser l'engagement et sa durée** : l'engagement réfléchi du ou de la bénévole auprès d'un.e jeune qui a eu un parcours personnel complexe est nécessaire. Cependant, comme la volonté du Département est de développer ces modalités de solidarité, il semble tout aussi important d'assumer et faire savoir la capacité à se désengager. Ce n'est pas un engagement à vie. Les associations (France parrainage et Proximité) ont beaucoup mis en avant le fait que le parrainage devait s'appuyer sur des affinités de projet (« il faut que ça matche »). Or, on peut sereinement considérer que pour le ou la jeune comme pour le parrain ou la marraine, cette relation puisse se terminer, que cet engagement est variable selon le vécu et les attentes de chacun. A la condition, et là cet élément doit être clairement posé dès le départ, que cela soit expliqué. En effet, si le parrainage se termine, que l'on mette des mots pour en comprendre la raison.
- **Rassurer les parrains et marraines sur leurs responsabilités limitées** : un appui et un soutien des éducateurs et des éducatrices pourraient permettre de préciser la place du parrain et de la marraine dans la vie du ou de la jeune : ni un.e professionnel.le de la protection de l'enfance ni son parent.

## Proposer et donner à voir que les bénévoles seront appuyés :

- Créer un sentiment d'appartenance à une communauté (groupes, événements)
- Favoriser la mise en place de formations, de sensibilisations pour les bénévoles et le faire savoir : par exemple sur la communication non violente, sur la parentalité ...
- **Freins par rapport à la langue, la culture, la religion** : apporter des solutions et des réponses à ces freins, outiller les bénévoles.

## Donner à voir les effets :

- **Sensibilisation à l'impact social** : par exemple recueillir des statistiques de réussite scolaire ou d'insertion professionnelle pour les jeunes bénéficiant du mentorat.

## c) Nos préconisations en termes de modalités techniques

*« Je pense que le fait d'avoir quelqu'un dans son entourage qui le fait et qui en parle de façon totalement décomplexée est vraiment très important. Le témoignage rend les choses réelles »*

Les préconisations suivantes ne sont pas hiérarchisées. Elles devront tenir compte de la capacité pour le Département d'y donner suite, mais surtout d'identifier celles qui peuvent lui apporter de nouveaux bénévoles, par une nouvelle approche du sujet, en favorisant le bouche-à-oreille qui est un vecteur puissant sur ce champ de la solidarité et de l'entraide.

### Utilisation des médias traditionnels

- Presse écrite : publier des articles dans les journaux locaux et nationaux, ainsi que dans des magazines.
- Radio et télévision : diffuser des spots publicitaires et des interviews avec des responsables associatifs.

### Présence en ligne

*« Je suis jeune, moi je ne lis pas le Nous Vous Ille (NDLR fille de marraine présente à la réunion), j'en ai entendu parler par maman. Je n'ai rien vu sur les réseaux sociaux, par exemple, alors que je passe ma vie sur le téléphone ».*

## DIALOGUE CITOYEN • 2024

- **Site Web et blog** : créer une page dédiée sur le site web de l'organisation, expliquant en détail les dispositifs de parrainage, les démarches à suivre, et les témoignages des parrains, des marraines et ceux des enfants.
- **Réseaux sociaux** : utiliser les plateformes comme Facebook, X, Instagram et LinkedIn pour partager des posts, des vidéos explicatives et des témoignages. Lancer des campagnes publicitaires ciblées pour atteindre les personnes intéressées.
- **SEO (référencement) et publicité en ligne** : optimiser le site web pour les moteurs de recherche (SEO) et utiliser des annonces payantes (Google Ads, Facebook Ads) pour toucher un public plus large.

### Événements et actions de terrain

- **Événements publics** : organiser des conférences, des forums et des ateliers pour présenter les dispositifs de parrainage et répondre aux questions du public.  
« Il faut que les gens qui sont invités à la réunion puissent se rendre compte. Le témoignage est quand même ce qu'il y a de plus parlant, de plus évocateur, de plus motivant. Le ou la jeune s'exprime, la famille s'exprime puis, des travailleuses et travailleurs sociaux qui vivent aussi avec ces jeunes et des mineur-es non accompagnés-e peuvent peut-être aussi montrer l'intérêt. Il faut réunir des gens qui sont vraiment impliqués » (famille solidaire)
- **Stands d'information** : tenir des stands dans des lieux publics (centres commerciaux, festivals, événements sportifs, médiathèques, centres sociaux) pour distribuer des brochures et informer directement les passant-es.
- **Partenariats avec des écoles et universités** : sensibiliser les jeunes et les étudiant-es via des interventions dans les établissements scolaires et universitaires.

### Matériel Promotionnel

- **Brochures et affiches** : créer et distribuer des brochures et des affiches explicatives dans les lieux publics, les mairies, les centres communautaires, et les établissements scolaires.
- **Vidéos et témoignages** : produire des vidéos mettant en lumière les histoires de parrainage réussies, à diffuser sur YouTube, les réseaux sociaux et lors des événements publics.  
« Il faudrait un réalisateur ou une réalisatrice qui vienne dans nos domiciles faire un film documentaire, reportage. Qu'ensuit ce documentaire reportage soit délocalisé dans les CDAS et que l'on montre que ces jeunes sont sur ce territoire, et aider à donner une autre image de ces jeunes. Dans la tête des Breilliens et Breilliennes, accueillir un.e mineur.er qui vient de l'étranger c'est : Oh, qu'est ce qui va nous arriver ? » (Famille solidaire)

### Relations Publiques et communiqués de Presse

- **Communiqués de presse** : envoyer des communiqués de presse aux médias pour annoncer des événements importants, des nouvelles initiatives de parrainage, et des succès remarquables.
- **Journaux du Département et communaux** : maintenir des relations régulières pour garantir une couverture médiatique continue.

### Brochures et des affiches explicatives

La famille : la cible est large, tout le monde peut se porter volontaire, quelle que soit la composition du foyer (seul.e, en couple, homosexuel.le ou hétérosexuel.le,...) et aussi sans limite d'âge ni de capacité financière.

- **Brochures** : changer les formats A5 plutôt des 3 faces.
- **Affiches explicatives** : passer par des mots clefs ou des images plutôt que des phrases.

## d) Nos préconisations en termes de réseaux : s'appuyer sur des acteurs relais

« Après c'est aussi le hasard ou les opportunités. Moi, c'est par le biais d'une autre association que j'ai eu connaissance du besoin de parrains et marraines sur le secteur de Vitré. C'est plus le besoin qui a enclenché notre prise de conscience et notre cheminement. » (Famille solidaire).

## Mobiliser les assistantes et assistants sociaux et les éducatrices et éducateurs spécialisé-es

- Il faudrait sensibiliser les professionnel·les, leur en parler régulièrement, pour qu'ils diffusent l'information aux jeunes, et favorisent ainsi leur candidature afin de pouvoir être parrainé-es.

## Susciter des collaborations avec des influenceurs et influenceuses et des ambassadeurs et ambassadrices

- Influenceurs et influenceuses: collaborer avec celles et ceux qui sont sensibles à la cause des enfants.
- Ambassadeurs et ambassadrices : nommer des celles et ceux parmi des personnalités publiques respectées pour porter le message et attirer l'attention médiatique.

## Développer des partenariats avec d'autres organisations

- Organisations non gouvernementales (ONG) et associations : collaborer avec d'autres organisations et associations pour mutualiser les ressources et atteindre un plus grand nombre de personnes.
- Entreprises : établir des partenariats avec des entreprises pour promouvoir le parrainage au sein de leurs employé-es et via leurs canaux de communication.
- Les maisons des professions libérales : solliciter de s'appuyer sur leurs soirées réseau qu'ils organisent avec des thématiques et qui s'adressent à tout·es professionnel·les indépendant·es.

## Associer les équipes éducatives collèges et lycées

*« Les jeunes au collège, ils sont réceptives, ils sont capables d'entendre ça. Et je pense que là il y a un gros travail aussi de communication certainement en direction des collèges. C'est un élément qui peut facilement s'intégrer dans le parcours citoyen que chaque collège et chaque lycée doit mettre en place. Ça s'inscrit parfaitement dans la ligne de ce qu'attend l'Education nationale. » (Familles solidaire).*

## Renforcer les démarches de sensibilisation au sein des établissements scolaires avec un double objectif :

- Faire connaître ces dispositifs de parrainage aux acteurs et actrices de l'éducation nationale, qui peuvent ainsi relayer ces dispositifs auprès des parents afin de susciter leur volontariat.
- Susciter auprès de ces interlocuteurs et interlocutrices de devenir eux-mêmes bénévoles.

## • Dans le déroulé des parrainages

### Favoriser une meilleure répartition sur le territoire départemental de l'offre de parrainage

Ouvrir à plusieurs acteurs et actrices (Département et associations), une articulation qui pourrait se décliner comme ce qui suit de façon combinée :

- **Envisager en premier lieu, une seule entrée pour tout bénévole via un guichet unique.** Aujourd'hui, les bénévoles choisissent des jeunes selon leur statut, français ou issu-es de l'immigration, avec des impensés plus ou moins conscients. Il nous semble important de ne pas stigmatiser les jeunes selon leur statut, et favoriser un parcours de bénévole neutre qui se fasse avant tout dans l'intérêt du ou de la jeune et de ses attentes.  
Ex : témoignage d'une bénévole qui est passée par l'association pour lui proposer un jeune « *il m'appelle. Et il me dit alors, j'ai quelqu'un, il est majeur, mais c'est un ancien MNA. Alors moi, j'ai une vie comme tout le monde, je me disais, je ne sais pas ce que c'est que tout ça. Mais comment je vais gérer ce truc-là, enfin ça m'a fait peur quoi. Et puis donc, on organise une rencontre, donc on se voit avec ... et en fait tout de suite ça a matché, vraiment tout de suite...*

## DIALOGUE CITOYEN • 2024

- **Faire un appel à candidature pour des réponses de structures présentes sur le territoire départemental, y compris dans le monde rural**
- Établir un cahier des charges : encourager des procédures souples et exigeantes (sécurisantes).
- Envisager la possibilité de réponses groupées de différentes associations : permettre de toucher différents publics, sur différents endroits du territoire.

### Valoriser la complémentarité professionnel·les/bénévoles

Par exemple : proposer de vivre l'expérience du parrainage, selon des modalités à définir, mais selon nous cette expérience permettrait ultérieurement dans des cercles professionnels de partager cette expérience.

### Initier la mise en place de réseaux pour sortir de l'isolement :

- **Pour l'enfant**, seul, en perte de repères  
Tenter de développer le parrainage dans l'environnement de l'enfant quand cela est possible. Pour les jeunes mineurs non accompagnés qui n'en disposent pas, le parrainage est une vraie opportunité soulignée lors de très nombreux témoignages :  
Témoignage de Repairs 35 « *Quand un.e jeune MNA arrive sur le territoire, il ou elle n'a aucun réseau en fait et le réseau personnel, il ou elle en a besoin pour rebondir dans la vie. Les rencontres qu'il peut faire dans ces familles, ça lui développe son propre réseau de jeunes. Il faut savoir que les services de la sociale enfance accompagnent que jusqu'à 21 ans et que 40 % des SDF de moins de 25 ans en France sont des jeunes sortants des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance* ».
- **Pour le ou la professionnel.le**, isolé.e dans son environnement institutionnel et qui doit pouvoir considérer le parrainage comme une opportunité pour l'enfant / le ou la jeune de trouver des adultes qui lui apportent d'autres repères et parfois aussi des réponses.
- **Pour le parrain ou la marraine**, qui est parfois désemparé.e par certaines situations et qui a du mal à trouver sa place avec les parents.
- Des temps de rencontres organisés ponctuellement par les services du Département permettant aux bénévoles de venir partager leur expérience.
- Sur des expériences fortes, il faut du temps et parfois un suivi psychologique des bénévoles.  
"Alors moi j'ai eu besoin de faire un travail de deuil. J'appelle ça un travail de deuil. Fin de la relation, digérer, parce que c'était lourd. C'était un parrainage qui était lourd émotionnellement. Affectivement aussi. Et on a mis une année avant de revenir vers l'antenne. Mon mari était prêt plus tôt que moi. Il m'a fallu l'année pour dire : là on se sent prêts pour redémarrer un parrainage."  
(Marraine chez France parrainage)
- Bénéficier d'apports d'intervenants spécialistes d'une question permettant d'enrichir les bénévoles (sur des principes éducatifs, de gestion de crise ou sur des questions interculturelles pour les familles solidaires).
- **Pour le parent**, qui peut se sentir écarté ou remis en question, cela peut permettre de temporiser, de prendre du recul s'il rencontre des pairs. Le valoriser, le conforter dans sa place de parent.

## • A l'issue des parrainages

Des actions de mise en lumière et de retour d'expériences nous semblent utiles pour susciter des vocations :

- **Valoriser les engagements bénévoles** : des initiatives départementales, tel « Tapis rouge pour les solidarités » qui cette année a distingué une famille solidaire qui a accueilli chez elle, en 2019, un jeune malien exilé sur Saint-Jacques-de-la-Lande.
- **Recueillir des témoignages de jeunes** : mettre en avant l'apport, la plus-value que cette rencontre a pu favoriser.



## LE DÉPARTEMENT AGIT



- **Il accompagne** les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les familles et les jeunes lorsqu'ils rencontrent des difficultés à une période de leur vie.



- **Il développe** les nouvelles mobilités (routes, réseau cyclable, aires de covoiturage...), construit et entretient les collèges. Il aide les communes et les groupements de communes de toute l'Ille-et-Vilaine.



- **Il promeut** une approche durable du développement : préservation de l'environnement, des espaces naturels sensibles, agriculture responsable et circuits courts...



- **Il soutient** l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et le secteur du tourisme.